



Union Fédérale des Consommateurs QUE CHOISIR  
de Nouvelle-Calédonie  
8 rue Lacave-Laplagne  
BP 2357 98846 NOUMEA CEDEX  
Tel/Fax : (687) 28.51.20

Courriel : [contact@nouvellecaledonie.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@nouvellecaledonie.ufcquechoisir.fr)

Site : <http://www.ufcnouvellecaledonie.nc>

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 février 2019

Les adhérents de l'association UFC Que Choisir de Nouvelle-Calédonie se sont réunis en Assemblée générale le jeudi 21 février 2019 à 17h30 dans la salle des fêtes de la mairie de Nouméa.

Les adhérents ont été convoqués par courrier simple et par courriel. Un rappel a été fait dans le quotidien local. Il a été établi une feuille d'emargement des adhérents présents et représentés. Le décompte a indiqué 76 adhérents présents et 81 adhérents représentés.

La Présidente a ouvert la séance à 17h45, prononcé un mot de bienvenue et présenté les points de l'ordre du jour.

### 1. Ordre du jour

- Rapport moral de l'année 2018
- Rapport financier de l'année 2018
- Perspectives 2019
- Budget 2019
- Montant de l'adhésion
- Questions diverses
- Candidature CA – Vote

### 2. Présentation du rapport moral de l'année 2018

Le rapport moral a été communiqué aux adhérents par courriel et mis à disposition au local. La Présidente a présenté les actions de l'association. Le rapport moral a été mis au vote et adopté à l'unanimité des présents et représentés.

### 3. Présentation du rapport financier de l'année 2018

Le rapport financier a été communiqué aux adhérents par courriel et mis à disposition au local. La Présidente a présenté une synthèse du rapport financier. Le rapport financier a été mis au vote et adopté à l'unanimité des présents et représentés.

### 4. Perspectives 2019

Les perspectives ont été communiquées aux adhérents par courriel et mises à disposition au local. La Présidente a présenté une synthèse des perspectives 2019. Elles ont été mises au vote et adoptées à l'unanimité des présents et représentés.

### 5. Budget 2019

Le budget a été communiqué aux adhérents par courriel et mis à disposition au local. La Présidente a présenté le budget pour 2019 et souligné que pour atteindre une certaine stabilité financière, il faudrait que la moitié repose sur les dons et cotisations. Le budget a été mis au vote et adopté à l'unanimité des présents et représentés.

### 6. Montant de l'adhésion

La présidente a proposé les différents montants de l'adhésion 2019 :

- Adhésion maintenue à 3000 frs (5000 frs duo / 2000 frs bénévole)
- Réadhésion du 1<sup>er</sup> mars 2019 au 29 février 2020 à 2000 frs
- Adhésion jeune (moins de 25 ans) à 1500 frs
- Adhésion sociale (sur proposition de l'accueillant et décision de la présidente) à 1000 frs
- Adhésion primo-adhérent 2000 frs / 4000 frs duo pour le mois de mars.

La proposition est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

### **7. Election des membres du Conseil d'Administration**

5 postes étaient ouverts. 3 personnes ont fait acte de candidature conformément au règlement intérieur et à l'appel à candidature : Marie Génévé, François Levacher, Gilles Vernier.

Marie Génévé s'est présentée et a indiqué son travail au sein de l'association. Pour les deux candidats qui n'ont pu assister à l'assemblée, François Levacher qui a déjà été membre du CA et Gilles Vernier qui sollicite le renouvellement de son mandat, la présidente a rappelé leurs rôles dans l'association et lu leurs actes de candidature.

La Présidente a proposé un scrutin par candidat, à main levée, ce qui a été accepté par l'assemblée.

Election des 3 candidats à l'unanimité des présents et représentés.

Le nouveau conseil d'administration avec 10 membres est présenté : Michel Davarend, Mathurin Derel, Marie Génévé, Gilles Josnin, Françoise Kerjouan, François Levacher, Luce Lorenzin, Jacques Puset, Françoise Sagnet et Gilles Vernier.

### **8. Questions diverses**

Une présentation de Mme Zoude-Le Berre, présidente de l'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie, donne lieu à un débat.

### **9. Présentation du Président et du bureau**

Le conseil d'administration s'étant réuni entre temps, il est annoncé à l'assistance la composition partielle du bureau :

- Présidente : Luce Lorenzin
- Vice-président : Michel Davarend
- Vice-présidente : Françoise Kerjouan

A 19 h, la Présidente remercie l'assemblée et lève la séance.

La Présidente  
Luce LORENZIN

Le vice-président  
Michel Davarend